



Rapport sur les Informations Sociales et Environnementales



Exercice 2014



Rapport sur les Informations Sociales et Environnementales

Préambule	page 3
Informations sociales	
1. Informations liées à l'effectif	page 4
2. Organisation du temps de travail	page 5
3. Rémunérations	page 6
4. Relations professionnelles	page 7
5. Conditions d'hygiène et de sécurité	page 7
6. Formation	page 8
7. Emploi et insertion des Travailleurs handicapés	page 9
8. Œuvres sociales	page 9
9. Sous-traitance	page 9
Informations environnementales	
1. Consommation des ressources	page 10
2. Mesures prises pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique, aux milieux naturels, aux espèces animales et végétales protégées	page 14
3. Démarches d'évaluation et de certification	page 14
4. Mesures prises pour assurer la conformité de l'activité aux dispositions législatives et réglementaires	page 15
5. Dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité des Sociétés du Groupe sur l'environnement	page 15
6. Moyens internes consacrés à la gestion de l'environnement, à la formation et à l'information des Salariés	page 16
7. Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement	page 16
8. Indemnités versées au cours de l'exercice en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement	page 16
9. Objectifs assignés aux Filiales étrangères en matière d'environnement	page 16

Société Anonyme au capital de 31 838 310 euros

Siège social, Direction et Administration :

6, boulevard Bineau

92300 Levallois-Perret

562 088 542 R.C.S. Nanterre – SIRET N° 562 088 542 00369

www.gevelot-sa.fr

Exercice 2014



Informations sociales et environnementales

Préambule

Depuis la Loi dite NRE (Article 116 de la loi n° 2001-420 du 15 mai 2001 relative aux Nouvelles Régulations Economiques), les Sociétés françaises sont tenues de préciser dans leur Rapport de Gestion la manière dont elles prennent en compte les conséquences sociales et environnementales de leur activité. Ces dispositions ont pris effet à partir de la publication du Rapport Annuel portant sur l'exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2002. La liste des informations à fournir par les Sociétés a été fixée par le Décret n° 2002-221 du 20 février 2002 pris en application de l'Article L. 225-102-1 du Code de Commerce et modifiant le Décret n° 67-236 du 23 mars 1967 sur les Sociétés Commerciales et créant les Articles 148-2 et 148-3.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF), dans le cadre de ses Recommandations, a souligné que : « Les risques et charges environnementaux pouvant avoir des conséquences importantes sur la situation financière des Sociétés Cotées, elle avait donc déjà été amenée à attirer l'attention de ces Entreprises sur l'importance de l'information à fournir en matière de politique environnementale et de ses impacts financiers ».

Aucune des Sociétés du Groupe ne dépassant à elle seule, en 2014, les seuils d'application définis par la Loi « Grenelle II » du 12 Juillet 2010, le Groupe Gévelot n'est pas concerné, pour cet exercice, par les obligations de publication et de vérification des informations sociales, environnementales et sociétales dites « RSE ».

Comme pour les précédentes éditions, la Société Gévelot S.A., holding financier du Groupe Gévelot a choisi de produire ce Rapport au titre des activités industrielles de ses principales Filiales françaises ventilées par secteur de la manière suivante :

Extrusion à froid / Usinage

Gévelot Extrusion : regroupant l'ensemble de l'activité Extrusion du Groupe depuis le 1^{er} janvier 1995, elle est actuellement l'un des leaders européens de la fabrication des pièces forgées à froid et à mi-chaud pour l'industrie automobile,

Pompes / Technologie des fluides

PCM : créée en 1932 par Robert Bienaimé et René Moineau inventeur du principe de la pompe à rotor excentré qui porte son nom, elle figure parmi les premiers fabricants mondiaux de pompes volumétriques pour le transfert et le dosage des fluides,

Mécanique / Équipements moteurs et gaz

Gurtner : fondée en 1907, elle conçoit et fabrique des produits destinés à la circulation des fluides, notamment dans le domaine des équipements moteurs (pompes doseuses pour automobiles, carburateurs pour deux-roues) et des équipements gaz.

Ce Secteur prochainement cédé, sortira du périmètre en 2015.

Périmètre du Rapport

Les données publiées dans ce Rapport concernent l'ensemble des sites de production français du Groupe Gévelot.

Informations sociales

1. Informations liées à l'effectif

1.1 Effectif total hors intérim au au 31 décembre 2014

Secteurs				Total 2014	Rappel 2013			
	Cadres	Etam	Ouvriers		Cadres	Etam	Ouvriers	Total
Extrusion à froid / Usinage	40	81	313	434	39	81	316	436
Pompes / Technologie des Fluides	160	114	121	395	143	90	125	358
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	7	42	39	88	7	44	41	92
TOTAL	207	237	473	917	189	215	482	886

L'effectif français du Groupe a légèrement augmenté en 2014. Comme l'année précédente, l'effectif du Secteur Pompes continue de progresser alors que celui du Secteur Extrusion se stabilise (hors Personnel temporaire) après une baisse en 2013 et que celui du Secteur Mécanique diminue après plusieurs années de stabilité.

Dans le Secteur Extrusion, après les départs liés au Plan d'économies de 2013, les effectifs restent stables malgré une légère progression de l'activité.

L'accroissement d'effectif du Secteur Pompes est la conséquence du plan de recrutement et de renforcement des équipes initié depuis plusieurs années dans le cadre de l'expansion programmée de l'entreprise, en France comme à l'international.

La diminution de l'effectif du Secteur Mécanique correspond essentiellement à des départs en retraite non remplacés dans le cadre de sa maîtrise de la Masse Salariale en raison d'un niveau d'activité en retrait depuis 2012.

1.2 Embauches de l'année 2014

Secteurs	Cadres		Etam		Ouvriers		Total 2014		Rappel 2013	
	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD
Extrusion à froid / Usinage	5	-	13	3	7	11	25	14	11	3
Pompes / Technologie des Fluides	24	9	12	17	16	4	52	30	39	30
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	-	-	3	-	-	-	3	-	3	-
TOTAL	29	9	28	20	23	15	80	44	53	33

Dans le Secteur Extrusion, l'augmentation notable du nombre d'embauches correspond en fait à des remplacements de départs sur des postes clefs.

Le Secteur Pompes, dans le cadre de son développement, a procédé à un nombre important de recrutements sur les entités françaises jusqu'au mois de septembre 2014. Ces recrutements ont principalement concerné les fonctions Qualité, Ventes et Ingénierie.

Le Secteur Mécanique, pour les raisons évoquées plus haut, n'a procédé qu'à quelques embauches en Contrat à Durée Indéterminée pour le remplacement partiel de départs en retraite et un renforcement commercial.

1.3 Licenciements et leurs motifs

Secteurs	Cadres		Etam		Ouvriers		Total 2014		Rappel 2013	
	écono- mique	indivi- duel								
Extrusion à froid / Usinage	-	-	-	3	-	3	-	6	-	7
Pompes / Technologie des Fluides	-	1	-	1	-	2	-	4	-	3
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	1	-	4	-	5	-	10	-	10

Il n'y a pas eu de licenciements économiques dans les Filiales du Groupe en 2014 et les licenciements constatés correspondent essentiellement à la gestion de situations individuelles.

1.4 Heures supplémentaires

Secteurs	Total 2014			Rappel 2013				
	Cadres	Etam	Ouvriers		Cadres	Etam	Ouvriers	Total
Extrusion à froid / Usinage	-	1 359	8 212	9 571	-	869	6 035	6 904
Pompes / Technologie des Fluides	-	-	-	-	-	-	-	-
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	-	-	-	-	-	-	239	239
TOTAL	-	1 359	8 212	9 571	-	869	6 274	7 143

Dans le Secteur Extrusion, d'une façon générale, les heures supplémentaires sont dues à un moindre recours à la modulation. En 2014, leur augmentation correspond à la gestion d'incidents qualité et logistique dans le Site de Toucy (Yonne) et à des remises en fonctionnement après des arrêts machines dans le Site de Laval (Mayenne).

Dans le Secteur Pompes, comme les années précédentes, les variations de charges sont gérées par la modulation du temps de travail prévue dans l'accord RTT (Réduction du Temps de Travail).

Dans le Secteur Mécanique, le volume d'activité n'a pas nécessité de recourir aux heures supplémentaires en 2014.

1.5 Nombre moyen mensuel de travailleurs temporaires

Secteurs	Total au 31.12.2014			Rappel 2013				
	Cadres	Etam	Ouvriers		Cadres	Etam	Ouvriers	Total
Extrusion à froid / Usinage	-	-	81,9	81,9	-	-	53,9	53,9
Pompes / Technologie des Fluides	0,83	4,5	22,17	27,5	-	3,0	16,0	19,0
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	-	-	2	2	-	1,0	7,0	8,0
TOTAL	0,83	4,5	106,07	111,4	-	4,0	76,9	80,9

Dans le Secteur Extrusion, le recours à l'intérim permet de répondre aux variations d'activité ne pouvant être traitées par la modulation ou les heures supplémentaires.

Dans le Secteur Pompes en revanche, l'important volume d'activité constaté au premier semestre 2014 explique l'augmentation du recours à l'intérim.

L'intérim a diminué dans le Secteur Mécanique en 2014 du fait de la baisse d'activité. Il n'y a été recouru que pour faire face à un pic d'activité ponctuel au mois d'avril 2014.

1.6 Plan de sauvegarde de l'emploi

Il n'y a pas eu de Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) dans les Filiales du Groupe Gévelot en 2014.

2. Organisation du temps de travail

2.1 Durée hebdomadaire du temps de travail

Secteurs	Salariés à temps plein	Salariés à temps partiel
Extrusion à froid / Usinage	35 heures	17,5 / 28 / 31,5 heures
Pompes / Technologie des Fluides	35 heures	17,5 / 28 heures
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	35 heures	24 heures

Aucune modification n'est intervenue en 2014 dans les Filiales du Groupe Gévelot, l'application des Accords de modulation et le recours aux heures supplémentaires ou à l'intérim ayant permis de répondre aux variations d'activité.

2.2 Absentéisme

L'absentéisme est exprimé par le ratio du nombre d'heures d'absence sur le nombre d'heures possibles de travail (les taux ci-dessous ne tiennent pas compte des absences maladie de longue durée).

Secteurs	2014			Rappel 2013		
	Cadres	Etam	Ouvriers	Cadres	Etam	Ouvriers
Extrusion à froid / Usinage	1,20 %	1,69 %	4,58 %	1,60 %	1,81 %	3,90 %
Pompes / Technologie des Fluides	1,87 %	4,53 %	6,12 %	2,45 %	2,41 %	6,65 %
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	0,92 %	5,58 %	5,75 %	0,32 %	5,00 %	5,18 %

L'absentéisme est en hausse dans tous les Secteurs du Groupe en 2014 et correspond comme les années précédentes à l'impact de situations individuelles (maladie, accidents de travail et maternité) et non à de mauvaises pratiques.

Dans le Secteur Extrusion, pour la catégorie Ouvriers, l'absentéisme est en hausse et a retrouvé son niveau de 2012 du fait de plusieurs pathologies lourdes en 2014.

Dans le Secteur Pompes, l'augmentation du taux d'absentéisme est due à deux accidents de travail d'un an dans la catégorie Ouvriers et dans la catégorie ETAM, l'absentéisme est lié pour moitié à des congés maternité.

Dans le Secteur Mécanique, la hausse des taux est due à des arrêts maladie supérieurs à six mois avec des pathologies lourdes.

3. Rémunérations

3.1 Évolution de la Masse salariale

Secteurs	DADS 2014	Rappel 2013
Extrusion à froid / Usinage	13 187 817 €	13 210 166 €
Pompes / Technologie des Fluides	14 830 078 €	13 469 099 €
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	2 870 639 €	2 748 107 €
TOTAL	30 888 534 €	29 427 372 €

Dans le Secteur Extrusion et le Secteur Mécanique, la masse salariale est restée stable, en phase avec la stabilité de l'effectif inscrit.

Dans le Secteur Pompes, en revanche et comme pour l'année précédente, l'augmentation de la masse salariale est directement liée et proportionnelle à la progression des effectifs.

3.2 Participation et Intéressement des Salariés

Dans le Secteur Extrusion, les résultats n'ont pas permis de dégager de Participation et aucun Accord d'intéressement n'a été négocié.

Dans le Secteur Pompes, les résultats de l'exercice et les accords négociés ont permis de dégager un montant global de 1 692 K€ au titre de la Participation mais pas d'Intéressement.

Dans le Secteur Mécanique, les reports déficitaires ne donnent pas droit à Participation et les résultats de l'exercice n'ont pas permis de dégager de Participation ni d'Intéressement dans le cadre de l'Accord renouvelé en 2013.

3.3 Égalité professionnelle entre les hommes et les femmes

Les Filiales du Groupe Gévelot respectent les obligations légales relatives au principe de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes dans l'évolution de leur carrière, tant en ce qui concerne leur embauche et leur classification, leurs conditions de travail, leur formation, leur rémunération et leur position hiérarchique dans l'Entreprise.

4. Relations professionnelles

4.1 Organes représentatifs

Les Organes représentatifs du Groupe et de ses Filiales sont les suivants :

- Comité de Groupe
- Comités Centraux d'Entreprise
- Comités d'Entreprise
- Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
- Délégués du Personnel
- Délégués syndicaux

4.2 Représentation du Personnel par Secteur d'activité

Secteurs	DP	CE	CHSCT	DS	Organisations syndicales				
					CGC	CGT	CFDT	CFTC	FO
Extrusion à froid / Usinage	X	X	X	X	X	X	X		
Pompes / Technologie des Fluides	X	X	X	X	X	X	X		
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	X	X	X	X					

Dans le Secteur Pompes, la réorganisation juridique initiée en 2014 a entraîné la dissolution du Comité d'Entreprise de PCM S.A. au 30 novembre 2014. Un Délégué Unique du Personnel a été désigné le 1^{er} décembre 2014 dans PCM Technologies S.A.S. et des élections seront organisées dans les autres entités début 2015.

4.3 Accords collectifs

Secteurs	ARTT	Intéressement	Participation	Accord syndical
Extrusion à froid / Usinage	OUI	NON	NON	OUI
Pompes / Technologie des Fluides	OUI	NON	OUI	NON
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	OUI	OUI	OUI	NON

Dans les Secteurs Extrusion et Mécanique, un Accord Egalité Homme/Femme et un Accord sur la prévention de la Pénibilité ont été signés en 2014 pour la période 2015/2017 ainsi qu'un Accord sur la Prévoyance.

5. Conditions d'hygiène et de sécurité

Le suivi et l'analyse systématiques de deux ratios permettent d'analyser l'effet des mesures prises pour améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité. Il s'agit du taux de fréquence (nombre d'accidents de travail avec arrêt par millions d'heures travaillées) et du taux de gravité (nombre de journées perdues par milliers d'heures travaillées). Les Filiales du Groupe s'efforcent constamment d'améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité par des actions de formation et de prévention ainsi que par l'adaptation des postes et l'amélioration des conditions de travail.

Secteurs		2014			Rappel 2013		
		Cadres	Etam	Ouvriers	Cadres	Etam	Ouvriers
Extrusion à froid / Usinage	fréquence	-	-	29,88 %	-	8,2 %	11,6 %
	gravité	-	-	0,81 %	-	0,1 %	0,2 %
Pompes / Technologie des Fluides	fréquence	-	38,4 %	127,5 %	-	-	31,5 %
	gravité	-	1,53 %	1,54 %	-	-	0,9 %
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	fréquence	-	-	-	ns	45,9 %	17,1 %
	gravité	-	-	-	ns	2,2 %	0,9 %

ns = non significatif

Dans le Secteur Extrusion, l'augmentation des taux 2014 est due à une augmentation du nombre d'accidents du travail exclusivement dans la catégorie Ouvriers.

Dans le Secteur Pompes, l'augmentation des taux est essentiellement due à deux accidents de travail dans la catégorie Ouvriers.

Le Secteur Mécanique n'a constaté aucun accident du travail en 2014.

6. Formation

6.1 Pourcentage de la masse salariale consacrée à la formation des Salariés

Secteurs	2014	Rappel 2013
Extrusion à froid / Usinage	2,68 %	2,08 %
Pompes / Technologie des Fluides	3,22 %	3,32 %
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	2,14 %	1,60 %

Dans le Secteur Extrusion, après une année de baisse en 2013 dans le cadre du Plan d'économie, l'effort de formation a très légèrement augmenté en 2014, la charge de production ne permettant pas de réaliser la totalité des objectifs.

Dans le Secteur Pompes, les coûts de formation sont restés relativement stables par rapport à 2013 et d'un niveau quasi constant depuis 2011.

Dans le Secteur Mécanique un effort important a été réalisé dans les formations qualifiantes pour les opérateurs de montage.

6.2 Nombre d'heures de formation

Secteurs	Total 2014			Rappel 2013				
	Cadres	Etam	Ouvriers	Cadres	Etam	Ouvriers	Total	
Extrusion à froid / Usinage	805	2 114	3 832	6 751	1 242	1 818	2 451	5 511
Pompes / Technologie des Fluides	2 527	1 414	3 532	7 473	3 769	2 430	2 105	8 304
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	63	301	802	1 166	84	91	296	471
TOTAL	3 395	3 829	8 166	15 390	5 095	4 339	4 852	14 286

Dans le Secteur Extrusion, le nombre d'heures de formation a légèrement augmenté pour les raisons évoquées ci-dessus et chaque salarié a bénéficié en moyenne de 16 heures de formation dans l'année.

Dans le Secteur Pompes, le nombre d'heures de formation est en légère baisse (-10 %) par rapport à 2013, année pendant laquelle tous les ouvriers avaient été formés à la méthode LEAN mais reste néanmoins élevé.

Dans le Secteur Mécanique un effort important a été réalisé dans les formations financées grâce au soutien de l'OPCAIM (Organisme Paritaire Collecteur Agréé des Industries Métallurgiques).

6.3 Nombre de Salariés ayant suivi une ou plusieurs formations

Secteurs	Total 2014			Rappel 2013				
	Cadres	Etam	Ouvriers	Cadres	Etam	Ouvriers	Total	
Extrusion à froid / Usinage	28	52	139	219	30	62	179	271
Pompes / Technologie des Fluides	84	38	58	180	109	86	142	337
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	3	13	18	34	2	11	3	16
TOTAL	115	103	215	433	141	159	324	624

Dans le Secteur Extrusion, le nombre de stagiaires a diminué en dépit de l'augmentation du nombre d'heures consacrées à la formation. Ceci s'explique par le fait que l'effort a davantage porté en 2014 sur des actions de formations qualifiantes d'une durée plus importante.

Dans le Secteur Pompes, en 2014, les formations ont davantage porté sur la sécurité, le management, les langues, les techniques métiers, etc. et concerné moins de stagiaires mais pour des formations d'une durée plus longue.

Dans le Secteur Mécanique, l'augmentation du nombre de stagiaires correspond aux formations qualifiantes pour les opérateurs de montage mises en œuvre dans le cadre de mesures d'indemnisation de chômage partiel de longue durée (APLD).

7. Emploi et insertion des Travailleurs handicapés

Nombre de travailleurs employés dans le Groupe

Secteurs	Total 2014			Rappel 2013				
	Cadres	Etam	Ouvriers	Cadres	Etam	Ouvriers	Total	
Extrusion à froid / Usinage	-	3	17	20	-	3	16	19
Pompes / Technologie des Fluides	1	-	2	3	-	1	4	5
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	-	1	1	2	-	-	1	1
TOTAL	1	4	20	25	-	4	21	25

Dans les Secteurs Extrusion et Mécanique, le nombre de travailleurs handicapés continue de progresser grâce à la poursuite de la politique de valorisation de la reconnaissance des travailleurs handicapés. Dans le Secteur Pompes le nombre de salariés handicapés est en baisse car deux salariés n'ont pas renouvelé leur demande de reconnaissance de handicap.

8. Œuvres sociales

Sommes versées au titre des Œuvres sociales

Secteurs	2014	Rappel 2013
Extrusion à froid / Usinage	354 611 €	353 321 €
Pompes / Technologie des Fluides	183 984 €	181 833 €
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	61 256 €	39 147 €
TOTAL	599 851 €	574 301 €

Le montant des sommes versées au titre des Œuvres Sociales est proportionnel à celui de la masse salariale et a donc varié en conséquence dans les Secteur Extrusion et Pompes. De plus, dans le Secteur Pompes, du fait de la réorganisation juridique évoquée plus haut, de nouveaux Comités d'Entreprises ont été créés (PCM Technologies S.A.S.) ou le seront à effet du 1^{er} janvier 2015 (PCM Europe S.A.S. et PCM Manufacturing S.A.S.) après la dissolution du Comité d'Entreprise de PCM S.A. le 30 novembre 2014.

Dans le Secteur Mécanique en revanche, ce montant intègre la « Prime de présence continue » qui a concerné en 2014 deux fois plus de Salariés (24 K€ contre 5 K€ en 2013).

9. Sous-traitance

Coût des achats de sous-traitance industrielle

Secteurs	2014	Rappel 2013
Extrusion à froid / Usinage	1 469 438 €	886 758 €
Pompes / Technologie des Fluides	3 532 605 €	2 614 283 €
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	114 071 €	135 529 €
TOTAL	5 116 114 €	3 636 570 €

Les achats de sous-traitance sont en forte augmentation par rapport à 2013 (+ 41 %). Dans le Secteur Pompes une grande partie de cette augmentation est due à l'activité Vulcain™ qui nécessite des opérations de chromage. Dans le Secteur Extrusion en revanche, les problèmes de qualité nécessitant des opérations supplémentaires de tri sont à l'origine d'un plus grand recours à des sous-traitants. Dans le Secteur Mécanique, la baisse des coûts de sous-traitance est en phase avec la baisse d'activité.

Informations environnementales

1. Consommation des ressources

Réduire l'impact de leur activité industrielle sur l'environnement est depuis plus de dix ans un enjeu essentiel pour les Filiales du Groupe Gévelot.

Cette volonté s'exprime au travers d'une gestion responsable et rigoureuse des ressources utilisées telles que l'acier pour la matière première, l'électricité et le gaz pour l'alimentation des machines et le chauffage et enfin l'eau, toujours étroitement liée à l'activité, essentiellement dans les process de refroidissement.

1.1 Ressources utilisées

Ressources		Secteurs	Consommations	
			2014	Rappel 2013
Matières premières (en tonnes)	(acier⁽¹⁾, zamak, élastomères, divers...)	Extrusion à froid / Usinage	22 368	21 775
		Pompes / Technologie des Fluides	1 278	893
		Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	0,5	1
		TOTAL	23 646,50	22 669
Énergies	électricité (en MWh)	Extrusion à froid / Usinage	28 007	27 065
		Pompes / Technologie des Fluides	5 807	5 222
		Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	407	455
	TOTAL	34 221	37 742	
	gaz (en MWh)	Extrusion à froid / Usinage	22 336	24 216
		Pompes / Technologie des Fluides	317,10	488
		Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	2 212	2 313
		TOTAL	24 865,10	27 017
	Eau (en milliers de m³)	Extrusion à froid / Usinage	147	99
		Pompes / Technologie des Fluides	5	5
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz		1	1	
TOTAL		153	105	

(1) L'acier représente plus de 80 % des matières premières consommées

Le volume global de matières premières mises en œuvre est de nouveau en hausse en 2014. Cette hausse provient d'une augmentation de l'activité, dans le Secteur Pompes (Site de Champtocé sur Loire) et dans le Secteur Extrusion dont le Site de Toucy (Yonne) a de nouveau connu en 2014 un surcroît d'activité de 15 % qui a nécessité la mise en œuvre de 600 tonnes supplémentaires d'acier. Dans le Secteur Mécanique, les quantités de laiton et d'aluminium mis en œuvre sur le Site ont diminué depuis l'externalisation de la fonderie en 2011 et en raison de la baisse d'activité. Le fuel n'est plus du tout utilisé depuis 2012.

En ce qui concerne les énergies utilisées, l'électricité est en hausse dans le Secteur Extrusion en raison du surcroît d'activité du Site de Toucy (Yonne), la consommation des autres Sites industriels de ce Secteur restant stable. Dans le Secteur Pompes, l'augmentation de la consommation d'électricité est liée à la construction d'un nouveau bâtiment, à l'achat de nouveaux équipements (tours, presses) et à l'augmentation du nombre d'heures de production (143 000 contre 136 500 en 2013). La consommation de gaz, utilisé à des fins de chauffage sur la plupart des Sites, est en baisse du fait d'un hiver particulièrement doux et de la modification de process industriels sur le Site d'Offranville (Secteur Extrusion).

La consommation d'eau reste stable dans les Secteurs Pompes et Mécanique. Elle est en hausse dans le Secteur Extrusion en raison d'une surconsommation ponctuelle de la tour aéroréfrigérante du Site d'Offranville et de l'utilisation d'eau de ville (41 m³) pour le refroidissement de certains moyens de production en lieu et place de l'eau industrielle en raison d'un problème technique.

Actions mises en œuvre

Toutes les Filiales du Groupe ont désormais éliminé les énergies polluantes (fuel) et mis en place des politiques d'optimisation des rendements permettant de réduire les moyens et énergies mis en œuvre. Les efforts portent désormais, depuis plusieurs années, sur les actions de recyclage et de récupération d'énergie ainsi que sur l'amélioration des critères des veilles réglementaires.

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	Transformation de la contrainte réglementaire de l'audit énergétique en une démarche de management de l'énergie permettant d'obtenir fin 2015 la certification ISO 50001 pour les Sites de Laval (Mayenne) et d'Offranville (Seine-Maritime). Ces deux Sites, qui représentent 85 % de la consommation énergétique globale, seront équipés de compteurs-mesureurs par boucle de process. Les relevés ainsi obtenus permettront de réaliser un comparatif rapide des écarts et de procéder à des actions correctives et/ou préventives grâce à un standard de bonne pratique mis en place à cet effet.
Pompes / Technologie des Fluides	Suivi des consommations d'eau avec analyses mensuelles et traitement de l'eau. Extraction automatique du tonnage de matière première mise en œuvre par gestion informatisée. Suite à l'audit machines, mise en œuvre d'un plan d'action visant à réduire la consommation électrique.
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	Réfection de la toiture du plus ancien bâtiment avec isolation intégrée remplaçant les anciennes verrières.

Objectifs

- Identifier l'origine des consommations énergétiques les plus importantes pour définir les meilleures pratiques afin de mettre en œuvre la démarche de management de l'énergie (Secteur Extrusion)
- Mettre en circuit fermé l'installation de refroidissement (eau/eau) des process du Site de Laval (Mayenne) pour réduire la consommation d'eau
- Poursuivre la suppression, après accord des Clients, des recuits de détente sur les arbres de boîtes de vitesse et diminuer ainsi la consommation de gaz sur le Site d'Offranville (Secteurs Extrusion)
- Réaliser un audit « blanc » des certifications ISO 14001 et ISO 50001 et de l'audit énergétique réglementaire (Secteur Pompes)
- Réparer la cuve d'eau souterraine utilisée pour le refroidissement des machines afin de réduire la consommation d'eau (Secteur Pompes)
- Terminer la réfection de la toiture de tout le Site de Pontarlier (Secteur Mécanique)

1.2 Rejets dans l'air

Nature des émissions atmosphériques

Les rejets atmosphériques émis par tous les Sites de production du Groupe Gévelot sont principalement constitués de gaz à effet de serre (CO₂) dégagés par les fours et de composés organiques volatils (COV) provenant de solvants. Les rejets émis à l'intérieur des Sites de production sont principalement composés de brouillards huileux (aérosols), de poussières (ébavurage et polissage), de vapeurs d'eau (moulage, usinage et tours aéroréfrigérantes) et de fumées (chauffage). Tous font l'objet d'une vigilance constante et ont fortement diminué grâce à l'installation de systèmes de filtration et d'aspiration.

Actions mises en œuvre

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	Poursuite des campagnes de mesure des rejets atmosphériques sur tous les Sites par un Organisme certifié et mise en œuvre de plans d'actions correctifs en cas d'écarts par rapport aux seuils des différents Arrêtés préfectoraux. Extension de la campagne de mesures des brouillards d'huile à l'ensemble du parc des tours multi-broches des ateliers d'usinage du Site de Laval (Mayenne). Ajout d'une centrale d'aspiration des brouillards d'huile sur l'îlot de fabrication des noix de transmission dans le Site de Laval (Mayenne).
Pompes / Technologie des Fluides	Mesures des rejets dans l'air prévues dans la troisième tranche du plan triennal. Actions de maintenance préventive des équipements. Relevé des composants atmosphériques de l'atelier de peinture auxquels les salariés peuvent être exposés.
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	Analyses réglementaires des chaudières par un prestataire extérieur agréé.

Objectifs

- Poursuivre la démarche engagée « Industrie Responsable » et déployer la politique « Qualité-Sécurité-Environnement » ayant fait l'objet d'un engagement écrit de la Direction (Secteur Extrusion)
- Contrôler le rendement des dispositifs d'aspiration des machines et mesurer le taux d'exposition aux poussières dangereuses au poste de pesée (Secteur Pompes)
- Optimiser les mesures effectuées sur les traitements chimiques (bac de passivation) par l'utilisation de critères plus pertinents (Secteur Pompes)
- Rester en deçà des valeurs limites des rejets atmosphériques, à l'intérieur comme à l'extérieur (Secteur Mécanique)

1.3 Les rejets dans l'eau et le sol

Nature des rejets

Les rejets des sites industriels sont principalement constitués d'eaux industrielles (lavage, rinçage, condensats, rejets des stations de détoxification) et d'eaux de ruissellement (pluies, orages). La généralisation des bacs de rétention a réduit considérablement les risques de rejets accidentels dans le sol et la mise en circuit fermé des process utilisant l'eau a réduit le volume des rejets d'eaux industrielles. Tous les rejets d'eaux industrielles font l'objet de la plus grande vigilance et sont effectués après détoxification et analyse.

Actions mises en œuvre

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	Surveillance pérenne des rejets aqueux dans le cadre de campagne RDSE (Recherche des Substances Dangereuses dans l'eau) et simulation de déversements accidentels dans un atelier d'usinage afin de valider les bonnes pratiques en cas d'incident sur le Site de Laval (Mayenne). Lancement d'une étude d'impact complémentaire pour la mise en circuit fermé du refroidissement (eau/eau) des process du Site de Laval (Mayenne). Mise en fonctionnement d'un réseau séparatif des eaux usées/eaux de pluies dans le Site de Toucy (Yonne).
Pompes / Technologie des Fluides	Diagnostic d'étanchéité du puits servant aux tests des pompes verticales. Mise en service d'un nouveau système de traitement de l'eau et réalisation d'un nouveau plan de recollement suite à la modification du réseau de canalisations. Sécurisation du troisième poste de transformation électrique.
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	Négociation avec la Communauté de Communes du Larmont pour sortir du cadre de l'Arrêté d'autorisation de déversement nécessitant l'analyse bimestrielle des eaux résiduaires du site. Les effluents étant désormais uniquement de nature domestique, Gurtner a été autorisée à suspendre son auto-surveillance.

Objectifs

- Répondre aux attentes de l'Agence de l'Eau dans le cadre de la RDSE dans tous les Sites de production (Secteur Extrusion)
- Former les équipes par des actions préventives et des exercices de simulations de déversements accidentels (Secteur Extrusion)
- Etablir un nouveau plan de collecte des eaux pluviales et eaux usées conforme au nouveau plan de recollement (Secteur Pompes)
- Sensibiliser le Personnel à la réduction de consommation de l'eau sanitaire (Secteur Mécanique)

1.4 Nuisances sonores, olfactives et diverses

Nature des nuisances

Les process industriels des Filiales du Groupe ne sont pas, à priori, de nature à générer des nuisances olfactives importantes. Les nuisances sonores quant à elles, font l'objet de mesures de contrôle régulières et si cela s'avérait nécessaire, des actions correctives seraient immédiatement mises en place. De plus, la plupart des Sites industriels disposent désormais de cartographies des risques en limite de propriété.

Actions mises en œuvre

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	Dans le cadre de l'Accord de Pénibilité prenant en compte les nouvelles règles du Décret d'octobre 2014 réalisation de mesures de bruits avec protections auditives dans les ateliers et actions correctrices pour réduire à la source les émissions sonores ressenties. Renouvellement des campagnes de mesures des nuisances sonores en limite de propriété sur tous les Sites conformément aux dispositions des Arrêtés d'Exploitation.
Pompes / Technologie des Fluides	Réalisation d'une cartographie sonore interne et étude avec le CHSCT (Comité d'Hygiène et de Sécurité au Travail) de l'isolation sonore par cartérisation de certains équipements.
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	Poursuite des mesures de bruit en limite de propriétés initiées en 2013.

Objectifs

- Réduire les expositions aux bruits du Personnel et du voisinage (tous Secteurs)
- Contrôler l'intensité sonore produite par le cyclone d'aspiration des poussières de caoutchouc (Secteur Pompes)
- Rester ou se mettre en conformité avec la Législation (Tous Sites)

1.5 La gestion des déchets

Nature des déchets

Toutes les Filiales du Groupe ont une politique rigoureuse de collecte et de traitement des déchets issus de leur activité industrielle. Elles recherchent également en permanence à optimiser les process mis en œuvre afin de réduire le volume des déchets produits et à augmenter la quote-part de déchets confiés pour valorisation à des filières de retraitement spécialisées et agréées.

Actions mises en œuvre

Déchets de production		Secteurs	Quantités produites (tonnes)	
			2014	Rappel 2013
Déchets industriels banals (DIB)	(rebuts de fabrication, tournures, emballages, divers...)	Extrusion à froid / Usinage	3 982	3 669
		Pompes / Technologie des Fluides	736	687
		Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	27	22
		Total	4 745	4 378
Déchets industriels dangereux (DID)	(boues hydroxydes, huiles hydrauliques, huiles solubles,...)	Extrusion à froid / Usinage	1 036	1 070
		Pompes / Technologie des Fluides	60	59
		Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	2	28
		Total	1 098	1 157

Au global, le volume des déchets industriels dangereux (DID) dont la gestion est désormais bien maîtrisée est en légère diminution par rapport à 2013 du fait de l'optimisation des traitements. Le volume des déchets industriels banals (DIB) est en légère augmentation, principalement du fait d'un accroissement d'activité sur certains Sites en 2014.

Dans le Secteur Extrusion, l'augmentation du volume des DIB est due à la hausse d'activité industrielle de 15 % du Site de Toucy (Yonne), notamment sur les pièces usinées (tournures), le volume global des rebuts de production étant quant à lui en baisse. Pour ce qui concerne les DIB en revanche, la baisse d'activité du Site d'Offranville (Seine-Maritime) et l'optimisation du traitement des boues hydroxydes métalliques du Site de Laval (Mayenne) ont plus que compensé l'augmentation du volume d'huiles traitées par le Site de Toucy (50 tonnes) conséquence de sa hausse d'activité en 2014.

Dans le Secteur Pompes, le volume des déchets est en augmentation du fait d'une activité supplémentaire le week-end en 2014. Le remplacement de l'installation de dégraissage devrait permettre de faire diminuer le volume des DID.

Dans le Secteur Mécanique, l'augmentation du volume des DIB est principalement liée à l'enlèvement d'équipements industriels obsolètes et à la réfection de la toiture (enlèvement des anciennes verrières) tous recyclés à 100 % en même temps que les déchets de production. En ce qui concerne les DID, après l'enlèvement en 2013 des déchets de production des années 2013 et 2012 (28 tonnes), il n'y a pas eu d'enlèvement en 2014 de déchets de production. Les deux tonnes de DID correspondent à l'enlèvement de batteries de chariots élévateurs (500 kg) et à l'évacuation de divers équipements électriques et électroniques obsolètes (1500 kg).

Mode de suivi des destructions de déchets

- **documents internes :**
 - Gestion documentaire interne de suivi des déchets
 - Suivi des enlèvements de DIB
 - Évacuation des déchets chimiques
- **documents externes :**
 - Déclarations trimestrielles des déchets
 - Bordereau de suivi des déchets industriels
 - Agréments des prestataires de collecte et d'élimination

Actions mises en œuvre

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	Optimisation du processus de traitement des boues hydroxydes métalliques sur le Site de Laval (Mayenne) se traduisant par une diminution de la quantité des déchets (- 3 % par rapport à 2013 à périmètre constant). Réalisation sur le Site de Toucy (Yonne), d'une étude pour intégrer aux moyens de production les plus consommateurs d'huile, une centrifugeuse permettant de recycler l'huile de coupe et en réduire ainsi la consommation.
Pompes / Technologie des Fluides	Mise en place d'un accès à la base de données du prestataire externe permettant de consulter toutes les informations sur le traitement des déchets (tonnage, suivi des enlèvements, etc.).
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	Élimination de tous les appareils et équipements obsolètes dans le cadre d'une démarche « 5S ».

Objectifs

- Réduire davantage la quantité des déchets de boues hydroxydes métalliques du Site de Laval (Secteur Extrusion)
- Poursuivre la démarche de progrès mise en œuvre sur le Site d'Offranville, stabiliser les actions et mesurer les gains (Secteur Extrusion)
- Trouver une filière de valorisation pour les déchets d'élastomères (Secteur Pompes)
- Réaliser une cartographie des déchets pour améliorer leur flux (Secteur Pompes)
- Remplacer les emballages en carton par des contenants réutilisables, renvoyés à nos fournisseurs pour réemploi dans les livraisons des commandes suivantes (Secteur Mécanique)

2. Mesures prises pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique, aux milieux naturels, aux espèces animales et végétales protégées

Bien que leurs activités n'aient pas, du fait de leur nature, d'impact significatif direct sur les espèces animales et végétales, les Filiales industrielles du Groupe Gévelot effectuent des contrôles systématiques de leurs installations (filtration, détoxification, déshuileurs-débourbeurs) ainsi que, pour certaines d'entre elles, des simulations de déversements accidentels avec des kits de première urgence et des obturateurs gonflables pour les réseaux d'eau. L'utilisation de sources d'énergie moins polluantes et plus économes est généralisée depuis plusieurs années et toutes les Filiales du Groupe s'efforcent constamment d'optimiser les rendements tout en réduisant les consommations.

De plus chaque fois que cela est possible, des travaux d'aménagement sont réalisés afin de récupérer au maximum l'énergie dégagée par les process industriels, notamment à des fins de chauffage.

Actions mises en œuvre

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	Planification annuelle, dans tous les Sites, des « Bonnes pratiques » par des simulations environnementales (déversement accidentel de produits dangereux) avec utilisation d'équipements de protection (kits de première intervention). Réalisation, dans tous les Sites, d'audits « croisés » réglementaires et systèmes afin de mettre en avant les « Bonnes pratiques » et permettre la continuité des actions définies dans le « Programme de Management Environnemental ».
Pompes / Technologies des Fluides	Modifications du réseau d'eau pluviales et eaux usées pour remise en conformité de certaines sections. Vérification de l'étanchéité du puits utilisé pour les tests des pompes verticales.
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	Les seuls rejets recensés de Gurtner étant des eaux sanitaires assimilées à des eaux domestiques, aucune action particulière n'a été engagée dans ce domaine en 2014.

Objectifs

- Prévenir tous les risques d'atteinte à l'équilibre biologique des milieux naturels (Tous Secteurs)
- Accroître le nombre de rétentions pour les produits chimiques (Secteur Pompes)
- Contrôler et réactualiser le contenu des kits antipollution (Secteur Mécanique)

3. Démarches d'évaluation et de certification

Toutes les Filiales du Groupe disposent, conformément à la politique du Groupe et aux souhaits de son Actionnariat, soucieux du respect de l'Environnement, d'un système de management environnemental conforme au référentiel normatif ISO 14001. Des audits externes de certification et de suivis sont régulièrement menés pour valider ces systèmes de management dans toutes les Filiales du Groupe et procéder aux éventuelles actions correctives.

Évaluation/Certification

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	Renouvellement de la certification ISO 14001 pour tous les Sites industriels français (Plan triennal 2014/2017). Déploiement du programme de management énergétique ISO 50001 en vue de la certification en 2015 des Sites de Laval (Mayenne) et Offranville (Seine-Maritime).
Pompes / Technologie des Fluides	Actions préparatoires en vue d'un audit de triple certification (OHSAS 18001, ISO 14001 et ISO 50001).
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	Audit de suivi annuel avec reconduction des certifications ISO 14001 et TS 16949. Audit annuel TMD (Transport Matières Dangereuses).

4. Mesures prises pour assurer la conformité de l'activité aux dispositions législatives et réglementaires

Démarches de mise en conformité

Toutes les Filiales industrielles du Groupe Gévelot sont soumises à la Réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) au statut d'autorisation pour le Secteur Extrusion, d'enregistrement pour le Secteur Pompes et de déclaration pour le Secteur Mécanique. Elles sont donc astreintes à des niveaux différents, à ce titre, à des audits réglementaires réguliers ainsi qu'à des veilles réglementaires en externe et en interne.

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	Veille réglementaire centralisée avec analyse et production de fiches de synthèse permettant de réaliser des audits croisés réglementaires planifiés en début d'année. Les écarts sont traités sous forme de plans d'actions et suivis par l'intermédiaire du système d'information interne.
Pompes / Technologie des Fluides	Veille réglementaire. Suivi de la réglementation REACH sur les produits dangereux. Réalisation d'exercices d'évacuation.
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	Veille réglementaire mensuelle et suivi des modifications d'activité pouvant avoir un impact sur le dossier ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) et prise en compte des modifications de la nomenclature ICPE et des rubriques pour lesquelles l'activité de Gurtner est déclarée.

Objectifs

- Respecter l'échéancier des prescriptions des arrêtés d'autorisation et respecter les exigences applicables (Tous Secteurs)
- Maintenir un niveau de veille réglementaire optimal, en collaboration avec les fournisseurs de produits chimiques, afin d'améliorer la qualité de nos traitements tout en réduisant nos impacts environnementaux (Secteur Extrusion)
- Améliorer l'efficacité de la veille réglementaire par l'ajout de suivis en matière d'énergie et d'inducteurs (Secteur Pompes)
- Contrôler l'efficacité des procédures par des exercices de gestion des situations d'urgence de pollution accidentelle tous les six mois avec le Centre de Secours du Maine et Loire (Secteur Pompes)
- Lever les non-conformités révélées par les différents audits et contrôles réglementaires afin d'être en conformité avec les nouvelles dispositions législatives (Secteur Mécanique)

5. Dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité des sociétés du Groupe sur l'environnement

Le montant des dépenses engagées en 2014 par les Filiales du Groupe pour prévenir les conséquences de leur activité sur l'environnement s'est élevé à 1 015 K€ contre 893 K€ en 2013. Cette augmentation correspond principalement aux nombreuses actions et travaux entrepris dans le Secteur Pompes (210 K€ contre 113 K€ en 2013), plus particulièrement en matière de protection incendie.

Objectifs

- Maintenir l'engagement environnemental tout en améliorant le système de management (Tous Secteurs)
- Maintenir les niveaux de certification environnementale des Sites (Tous Secteurs)

6. Moyens internes consacrés à la gestion de l'environnement, à la formation et à l'information des Salariés

Toutes les Filiales du Groupe disposent de structures organisationnelles et opérationnelles dédiées et des moyens nécessaires à la réalisation des objectifs fixés annuellement et pluriannuellement en termes de protection et de gestion de l'Environnement. Leur principale mission consiste essentiellement désormais à adapter les actions et les pratiques à l'évolution de l'activité industrielle et de la Législation.

Nature des formations

- Formation des nouveaux arrivants aux bonnes pratiques telles que le tri sélectif, l'utilisation de kits anti-pollution, les comportements citoyens sur l'économie énergétique (Tous Secteurs)
- Formations au référentiel ISO 14001 de 4 personnes pour augmenter les capacités d'audits de terrain et déployer les bonnes pratiques (Secteur Extrusion)
- Développer, lors des audits croisés inter-sites, les dialogues permettant d'expliquer l'intérêt d'utiliser les bonnes pratiques (Secteur Extrusion)
- Formations SST (Sauveteur Secouriste du Travail), EPI (Equipier de Première Intervention), Responsable d'Audit ISO 14001, Auditeur Interne, (ADR) Transport de Marchandises Dangereuses par voie terrestre, échauffement avant la prise de poste (brain gym), gestes et postures pour les opérateurs (Secteur Pompes)

Nature des moyens

- Salles « dojo » regroupant les descriptifs de toutes les bonnes pratiques disponibles dans tous les Sites français dans le cadre du Lean management (système d'organisation du travail)
- Formations (Tous Secteurs)
- Information par affichage, diffusion de notices, de revues internes (Tous Secteurs)
- Renforcement des moyens humains (Tous Secteurs)

7. Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement

Le Groupe Gévelot a souscrit un contrat d'Assurance Responsabilité Civile Environnement ayant pour objet de garantir les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile que le Groupe Gévelot, du fait de l'activité industrielle de ses Filiales, pourrait encourir en raison de dommages corporels, matériels et immatériels causés à des Tiers et résultant :

- de l'émission, la dispersion, le rejet ou le dépôt de toute substance liquide ou gazeuse diffusée dans l'atmosphère, le sol ou les eaux,
- de la production d'odeurs, bruits, vibrations, variations de températures, ondes, radiations et rayonnements excédant la mesure des obligations ordinaires de voisinage,

ainsi que le paiement des frais engagés pour :

- procéder aux opérations visant à neutraliser, isoler, éliminer toute menace réelle et imminente des dommages objets de la garantie,
- éviter l'aggravation réelle et imminente des dommages objets de la garantie.

En application de l'Arrêté du 31 mai 2012 modifiant le Code de l'Environnement (mise en sécurité des installations classées et des garanties en cas de gestion de la pollution des sols et des eaux souterraines liée au stockage des déchets), le Secteur Extrusion, seul concerné à ce jour pour son Site industriel de Laval (Mayenne) a instruit en 2013 auprès de la DREAL de la Mayenne un dossier de constitution d'un fonds de garantie financière auprès d'un organisme bancaire. Une garantie financière a été constituée à cet effet pour un montant de 316 K€ auprès d'un établissement bancaire.

8. Indemnités versées au cours de l'exercice en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement

A ce jour, aucune Filiale du Groupe Gévelot n'a fait l'objet d'une décision judiciaire en matière d'environnement.

9. Objectifs assignés aux Filiales étrangères en matière d'environnement

Les Filiales étrangères du Groupe Gévelot sont soumises aux mêmes objectifs environnementaux que les Filiales françaises du Groupe. Toutefois, la Législation en la matière variant encore notablement d'un pays à l'autre, même à l'intérieur de la Communauté Européenne, chaque Filiale a dû concilier les exigences du Groupe avec celles de son pays d'appartenance.

De ce fait, les données émanant des Filiales étrangères consolidées par intégration globale n'ont pu être consolidées dans le présent Rapport.



Société Anonyme au capital de 31 838 310 euros
Siège social, Direction et Administration :
6, boulevard Bineau
92300 Levallois-Perret
562 088 542 R.C.S. Nanterre – SIRET N° 562 088 542 00369

www.gevelot-sa.fr